RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du 23 Novembre 1958

Mes Chers Concitoyens,

Je ne suis pas un politicien, ni un homme de parti, mais un simple Français de souche et de cœur, possédant tout de même une solide instruction, une connaissance générale assez étendue sur toute chose, une sérieuse expérience de la vie acquise par trente années de contact avec tous.... Je ne ferai donc pas de réunions politiques, causes de discordes stupides et surtout improductives, je ne vous ferai pas ces fastidieux et décevants discours politiques habituels, farcis de vagues promesses (jamais tenues) et de mirages. Mais je vous assure simplement que je serai capable de défendre vos intérêts avec le maximum de justice, et, sans peut-être faire d'actes spectaculaires, de contribuer à gérer sainement et loyalement les affaires de l'Etat en accord avec les trois grands Principes de la République : Liberté, Égalité, Fraternité, partout gravés, mais peu souvent appliqués.

Je respecte les idées **saines** et **patriotiques** de chacun. Je suis ennemi de tout excès, de quelques partis qu'ils viennent; vous n'avez donc pas à craindre de ma part le soutien d'un abus de pouvoir, quel qu'il soit pour une répression quelconque inopportune.

Je suis trop épris de ma propre liberté pour la voir supprimer aux autres si toutefois elle est légitime. Ceci est ma très simple, très loyale et très sincère profession de foi.

Mais allez-vous dire! Pourquoi cette prise de position tardive? et cette subite vocation?

Les raisons en sont bien simples : depuis longtemps avec la plupart des Patriotes je souffre du fait que la France « Flambeau du Monde Civilisé », est salie, discréditée, donnant l'impression d'une Nation fatiguée, divisée, aigrie et en voie de pleine décomposition.

Depuis longtemps j'ai dans mes dossiers des projets sérieux (plusieurs déjà communiqués en vain à des Parlementaires) touchant les deux branches de mon activité :

Mon activité officielle « La Santé publique ». — Habitat rationnel et suffisant pour tous. — Aménagement plus équitable des rapports directs : Assurés sociaux et Bureaux des Caisses. — Normalisation et reconnaissance de certaines forces humaines pouvant avoir un effet heureux sur l'organisme, et bien d'autres projets que je passe sous silence pour éviter une barrière infranchissable toute prête lors de leur exposé.

Mon activité de cœur « Le domaine Automobile ». — L'Être humain n'est-il pas d'ailleurs une parfaite et merveilleuse mécanique!

[Vastes projets de tout ordre pour rendre plus viable le code de la route et la circulation tant diurne que nocturne qui deviendra impossible dans très peu de temps.]

— Ceci d'ailleurs me tiendra lieu de programme. —

Jusqu'à maintenant, j'étais resté dans l'ombre, le Scrutin de Liste me forçant à prendre position et

m'amenant en conséquence pieds et poings liés devant l'Assemblée. Par suite du Scrutin Nominal il m'est enfin possible de me présenter à vous sous aucune étiquette, donc avec les mains entièrement libres.

Je suis d'autant plus décidé à le faire qu'avec toute l'agglomération de Coulommiers je souffre du coup mortel porté à la Ville par la suppression de son arrondissement, par celle éventuelle de son Tribunal avec tout ce que cela entraîne, sans aucun bénéfice d'ailleurs pour Meaux, notre chère voisine.

Je m'adresse aux Meldois et leur fait part de notre angoisse; il est impossible qu'ils ne compatissent pas à notre sort, d'autant plus que notre mutuel intérêt est de travailler la main dans la main en parfaite harmonie.

Aux habitants de l'Agglomération de Meaux qui hésiteraient par scrupule sentimental à m'accorder leurs voix, donc leur confiance, j'affirme solennellement que je lutterai avec le même dévouement et en toute justice pour les intérêts de leur ville, tenant compte même de sa supériorité numérique, et qu'en aucun cas je ne défendrai Coulommiers au détriment de Meaux.

C'est dans ces conditions que je me présente à vous tous comme candidat aux élections législatives de novembre 1958. Je pense remplir ainsi entièrement mon devoir en accord avec ce que me dicte ma conscience.

A tous je dis : « La France a toujours passé pour être le pays du bon sens. Soyez logique avec vous-même : faisant abstraction de tout (conditions sociales, religions, idées politiques, partis) vous avez en grande majorité voté « Oui pour la France » au Referendum.

Ne détruisez pas la portée de votre geste en choisissant un candidat même ayant adhéré à un nouveau parti, créé pour les besoins de la cause et pour attirer vos voix car qui dit « Parti » dit « Partisan » et en tout cas soumis à des **obéissances** de tout ordre.

Je suis totalement indépendant de tout parti et de toute politique; je suis le candidat uniquement du « Oui pour la France ».

Si je suis élu je serai le représentant et je défendrai chacun de vous en particulier, au lieu d'être le représentant et le défenseur, uniquement d'un parti, souvent donc contre vos propres intérêts.

A tous ceux qui dégoûtés de tout avaient décidé de s'abstenir, je demande de réfléchir et de voter pour moi pour me permettre d'essayer d'imposer plus de propreté et de bienséance à l'Assemblée.

Certains s'étonneront peut-être que j'ai choisi ma femme pour me remplacer éventuellement.

A ceux-ci je réponds, le choix d'un double est d'une part absolument obligatoire; d'autre part le suppléant dans l'esprit de la loi électorale a été créé pour éviter une élection partielle dérangeant tout le monde et coûtant cher au Budget.

Malheureusement les journaux chaque jour vous prouvent que cette initiative dictée par le bon sens a servi en réalité aux partis pour l'édification de basses associations groupant des opinions diverses ou des moralités de valeur toute différente pour attirer par tromperie le maximum de voix sur le titulaire réel : **que personne surtout ne s'y laisse prendre;** on ne peut m'accuser d'avoir pris ma femme pour cette raison.

Par ailleurs il s'avère que la personne la plus qualifiée pour perpétrer l'œuvre d'un titulaire déficient est sa propre épouse, seule capable dans un ménage uni d'assurer sans défaillance le respect et la continuité de l'œuvre ébauchée.

J.-L. PIPAULT

Pharmacien de la Faculté de Paris.
Pharmacien suppléant de l'Hôpital.
Expert des Tribunaux.
Vice-Président A. C. des Anciens élèves du Collège mixte de Coulommiers.
Chevalier de l'ordre de l'Etoile Noire.



Candidat entièrement indépendant

Imprimerie R. CHEVALLIER & Cie. Coulommiers - 11-1958